

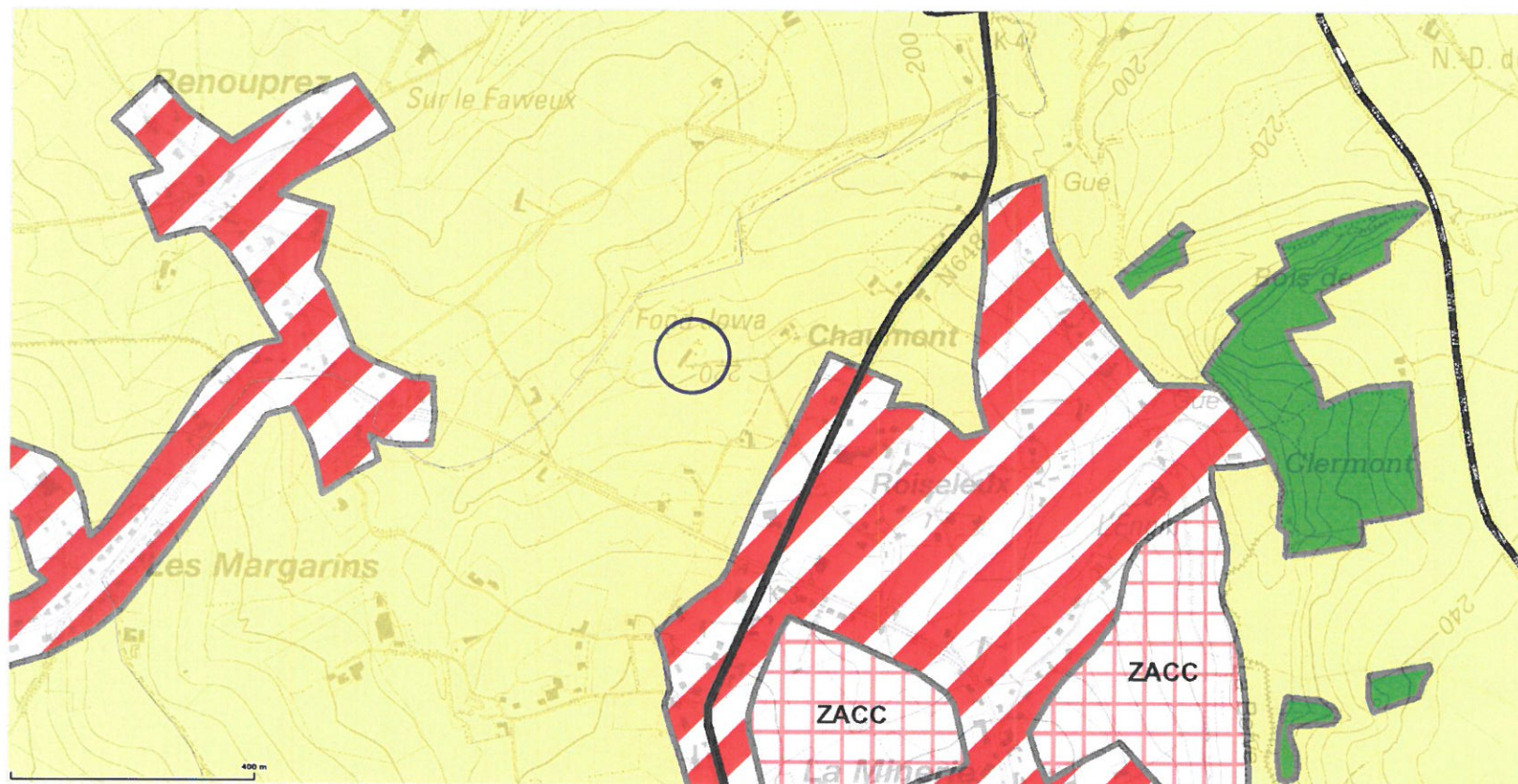
© 21/08/2018 - L'AGDP est l'auteur du plan parcellaire cadastral et le producteur de la base de données dans laquelle ces données sont reprises, et bénéficie des droits de propriété d'auteur et aux droits voisins. A partir du 01/01/2018, les bâtiments repris au plan parcellaire seront progressivement remplacés par un jeu de données géré par les Régions. L'AGDP ne sera plus représenté au plan parcellaire des bâtiments.

NYSSSEN
037 88 16 16

4841 HENRI-CHAPELLE Village 5
4700 EUPEN Bergstraße 34 & 4720 NELLUMS Kirchstraße 49
www.nyssen.be info@nyssen.be
BCE 0451 631 884
Agents immobiliers agréés I.P.I.
104 409 - 501 232 - 504 841 - 507 835

THIMISTER
Fond Jowa, 3





4841 HENRI-CHAPELLE Village 5
4700 EUPEN Bergsvalle 34 A 4720 KELMIS Kirchstrasse 49
www.nyssen.be info@nyssen.be
BCE 0431 621 864
Agents immobiliers agréés I.F.I.
104 403 - 501 232 - 504 844 - 507 835

THIMISTER
Fond Jowa, 3